

MISE À JOUR DE 2017 DU PLAN ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC

Le 23 novembre 2017

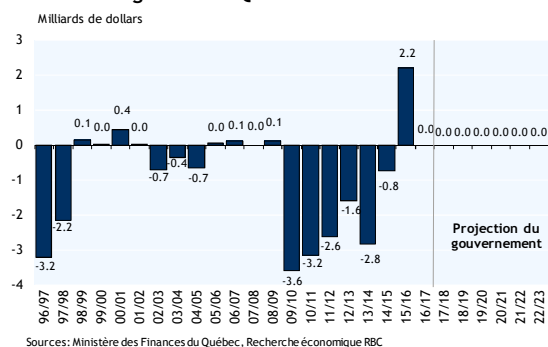
Investir le dividende budgétaire dans un allègement fiscal pour les Québécois

- Le gouvernement du Québec demeure fermement décidé à équilibrer son budget pour l'exercice en cours ainsi que les cinq prochains exercices.
- L'excédent budgétaire de 2,4 milliards de dollars en 2016-2017 est dix fois plus important que prévu.
- Les Québécois disposeront bientôt de plus d'argent grâce à une réduction d'impôt et à la remise de chèques pour payer les fournitures scolaires.
- Des investissements dans la santé, l'éducation et la lutte contre la pauvreté.
- Des progrès importants pour réduire la dette provinciale.

Base budgétaire solide

Premièrement, comme nous l'avions prévu, la situation budgétaire du Québec au dernier exercice s'est avérée beaucoup plus saine que ce que prévoyait le gouvernement provincial dans la préparation du budget de 2017. Les comptes publics pour 2016-2017 publiés mardi indiquent un excédent de 2,4 milliards de dollars (après le versement de 2,0 milliards de dollars au Fonds de générations). Il s'agit donc d'un montant dix fois plus important que les 250 millions de dollars qui étaient prévus il y a huit mois. L'excédent surclasse aussi celui de 2,2 milliards de dollars inscrits en 2015-2016, et qui était jusque là le plus important dans l'histoire de la province (en dollars d'aujourd'hui). Les années d'austérité budgétaire ont nettement renversé la situation au Québec. Il y a encore mieux pour un gouvernement à moins d'un an d'une élection générale ; ces deux années d'abondance étaient d'une nature structurelle.

Solde budgétaire du Québec



Peut-être Une marge de manœuvre avantageuse pour les Québécois...

Cette situation procure une marge de manœuvre au ministre des Finances, Carlos Leitao, qui peut ainsi offrir l'allègement fiscal tant attendu par les Québécois et accroître les dépenses dans les secteurs prioritaires sans compromettre son approche prudente devant les finances de la province. En effet, dans la mise à jour budgétaire de mardi, le ministre Leitao a annoncé de nouveaux « investissements » de 11 milliards de dollars sur six ans. Plus de la moitié de ces investissements (6,3 milliards de dollars) sont destinés à la réduction du fardeau fiscal des particuliers. Le gouvernement réduit le taux de la première fourchette d'imposition des particuliers de 16 % à 15 %, et ce, de façon rétroactive au 1er janvier 2017, et distribuera un chèque de 100 \$ aux familles chaque année le 1er juillet pour aider à couvrir le coût des fournitures scolaires. Le gouvernement distribuera les autres dépenses supplémentaires de la façon suivante : lutte contre la pauvreté (2,6 milliards de dollars sur six ans) ; éducation et santé (1,1 milliard de dollars) ; soutien aux économies régionales (0,7 milliard de dollars) ; revenu de retraite (0,5 milliard de dollars). Les coûts de ces mesures totaliseront 1,3 milliard de dollars en 2017-2018 et atteindront 1,8 milliard de dollars en 2019-2020. Ces coûts se situent à l'intérieur des moyens budgétaires du gouvernement. Le ministre Leitao prévoit que le budget demeurera équilibré pour la totalité du plan budgétaire de six ans.

Dette nette en % du PIB



...sans compromettre la dette cible de la province

L'autre bonne nouvelle qui se dégage des comptes publics de 2016-2017 est que la dette nette du Québec a diminué de 3,3 milliards de dollars pour une deuxième fois consécutive l'année dernière et s'établissait à 182 milliards de dollars au 31 mars 2017. Cette diminution reflète principalement l'excédent de 2,4 milliards de dollars « économisé » et attribué à la réserve de stabilisation de la province. En pourcentage du PIB, la dette nette se situait à 46,3 % à la fin de mars 2017, soit 0,9 point de pourcentage de moins que ce qui était prévu dans le budget de 2017. Il s'agit donc d'un don qui permet de donner au suivant pour la durée du plan budgétaire puisqu'il abaisse la trajectoire du ratio de la dette nette au PIB, et ce, même si l'équilibre budgétaire demeure inchangé pour l'avenir. Le gouvernement prévoit maintenant que le ratio baissera à 44,9 % en mars 2018 et dégringolera davantage pour atteindre 39,6 % à la fin du plan budgétaire en 2022. Cette modeste amélioration de la trajectoire augure bien pour que la province atteigne ses cibles de dette à long terme.

Hypothèses économiques

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Croissance du PIB réel (%)						
Mise à jour 2017 novembre	1,4	2,6	1,8	1,5	1,4	1,2
RBC	1,9	2,8	1,9	-	-	-
Croissance du PIB nominal (%)						
Mise à jour 2017 novembre	2,7	3,7	3,4	3,3	3,1	2,9
RBC	3,1	4,4	3,6	-	-	-

Source : Ministère des Finances du Québec, Recherche économique RBC

Rajuster la taille de la réserve de stabilisation

Le gouvernement utilisera plus de la moitié de sa réserve de stabilisation de 4,6 milliards de dollars au cours des prochains exercices pour financer ses différentes mesures. Il s'agit d'une opération de rajustement. Le gouvernement juge qu'un montant inférieur de 1,8 milliard de dollars serait suffisant pour contrer les effets d'un ralentissement modéré de l'économie. La réserve avait été réinstituée à la suite de l'excédent surprenant de 2,2 milliards de dollars en 2015-2016. L'excédent de 2,4 milliards de dollars de 2016-2017 ne fait que doubler le montant de l'année dernière. Aux termes de loi, le gouvernement du Québec doit affecter à la réserve de stabilisation tout excédent imprévu. Le gouvernement a indiqué qu'il réduira la réserve chaque année jusqu'à ce qu'elle atteigne 1,8 milliard de dollars à la fin de 2020-2021.

Augmentation du programme de financement pour cette année

Le gouvernement du Québec prévoit maintenant que son programme de financement atteindra 14,8 milliards de dollars en 2017-2018, soit 3,5 milliards de dollars de plus que prévu dans le budget de 2017. L'augmentation reflète principalement un préfinancement de 4,5 milliards de dollars pour le prochain exercice. Le gouvernement a indiqué que 48 % de ses emprunts à ce jour ont été faits sur les marchés étrangers. Il est prévu que le programme de financement remontera à 20,3 milliards de dollars en 2018-2019.

De bonnes nouvelles dans l'ensemble, mais la dette doit demeurer la priorité

Une abondance de bonnes nouvelles fait donc rage ces jours-ci au Québec. L'économie provinciale est responsable d'un bon nombre d'entre elles. La mise à jour de 2017 du plan économique du Québec et les comptes publics de 2016-2017 en constituent deux autres. Le revirement de la situation budgétaire au Québec au cours des derniers exercices a certainement été impressionnant. Son accomplissement est le fruit d'un travail ardu et de nombreux sacrifices. Il est donc logique de récompenser les Québécois (dont le fardeau fiscal est assurément le plus lourd en Amérique du Nord) avec un allègement fiscal. Particulièrement lorsqu'il est possible d'accorder un tel allègement. Mais pour compléter sa mission de restaurer entièrement sa souplesse budgétaire, le gouvernement devra encore compter quelques années. Le poids de la dette du Québec demeure l'un des plus élevés parmi les provinces. Et aussi longtemps que ce sera le cas, le gouvernement du Québec devra prioritairement abaisser sa dette.

Sommaire des opérations budgétaires consolidées

(en millions de dollars)	Réels	Prévisions					
		2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22
Revenus budgétaires	78 148	79 953	81 880	85 217	87 690	90 655	93 342
Dépenses	76 919	80 078	83 004	85 398	87 732	90 008	92 613
Dépenses de programmes	69 376	72 591	75 579	77 951	80 266	82 669	85 153
Service de la dette	7 543	7 487	7 425	7 447	7 466	7 339	7 460
Résultats nets des entités consolidées	3 133	2 425	2 529	2 561	3 263	3 460	3 796
Provision pour éventualités	-	100	100	100	100	200	200
Surplus (déficit)	4 362	2 200	1 305	2 280	3 121	3 907	4 325
Versement des revenus dédiés au Fonds des générations	(2 001)	(2 450)	(2 712)	(3 031)	(3 465)	(3 907)	(4 325)
Utilisation de la réserve de stabilisation	-	250	1 407	751	344	-	-
SOLDE BUDGÉTAIRE AU SENSE DE LA LOI	2 361	-	-	-	-	-	-
SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE							

Sources: Ministère des Finances du Québec, Recherche économique RBC

Le contenu de ce rapport est la propriété de la Banque Royal du Canada et ne peut être reproduit d'aucune manière, en tout ou en partie, sans l'autorisation expresse écrite du titulaire du droit d'auteur. Les informations et statistiques contenues dans les présentes ont été préparées par la Recherche économique RBC sur la base de renseignements provenant de sources jugées fiables. Nous ne faisons aucune déclaration ni ne donnons aucune garantie, expresse ou implicite, concernant leur précision ou leur exhaustivité. Cette publication est destinée à l'information des investisseurs et du monde des affaires et ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation visant l'achat de valeurs mobilières.